

LES OFFRES POUR
**vivre à domicile
sereinement**

ne.ch
REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL



**VIVRE ICI
CHEZ MOI**

OFFRE AU QUOTIDIEN

Aide et soins à domicile

Vous avez besoin de soutien dans votre vie quotidienne ?

De nombreuses possibilités existent. Elles relèvent autant des soins que de l'aide dans les tâches quotidiennes. Elles favorisent également le lien social et permettent de soulager les proches aidants.

Les soins à domicile sont dispensés dans le canton par NOMAD, par des organisations d'aide et de soins à domicile privées ou par des infirmières et infirmiers indépendants.

De nombreuses organisations de bénévoles et institutions viennent compléter le dispositif en proposant notamment :

- une aide pour les tâches administratives ou ménagères
- la livraison de repas
- des visites à domicile
- un service de transport

Pour en savoir plus : www.ne.ch/vivre-a-domicile

OFFRE PÉRENNE

Appartement avec encadrement

Votre logement actuel n'est pas desservi par un ascenseur ? Vous avez simplement besoin de sécurité et d'un peu d'aide ?

L'appartement avec encadrement vous offre un environnement adapté et dépourvu de barrières architecturales. Une salle commune est en principe à disposition pour des repas ou des activités organisées au moins une fois par semaine.

Des prestations d'encadrement sont prévues dans le contrat de bail et vous sont fournies tout au long de l'année :

- Facilitation d'intégration au sein du nouvel habitat
- Présence régulière dans l'immeuble d'une personne référente
- Visites de courtoisie périodiques
- Bracelet d'alarme 24h/24

Leurs coûts sont reconnus si vous êtes bénéficiaire de prestations complémentaires.



LABELLISÉ PAR LE
SERVICE CANTONAL DE
LA SANTÉ PUBLIQUE

**Soins
à domicile
si besoin
(prestataires
externes)**

Toutes les adresses d'appartements avec encadrement se trouvent sur www.ne.ch/vivre-a-domicile



**SERVICE
DE TRANSPORT**
depuis votre domicile
sur demande

OFFRE JOURNALIÈRE

Foyer de jour

**Vous vivez à domicile et vous
vous sentez isolé-e ?
Vous vivez avec un handicap ou
rencontrez des fragilités physiques ?**

Le foyer de jour vous est destiné.
Il vous accueille pour une ou
plusieurs journées dans la semaine.

Une équipe professionnelle évalue vos
besoins et s'organise pour y répondre.

Elle vous propose le partage de repas
en commun, et aussi des activités
très diversifiées pour favoriser
les liens sociaux et le maintien de
votre autonomie.

Certains foyers de jour offrent
également un moment de répit pour
les proches aidants se sentant dépassés
ou épuisés par l'accompagnement
d'un proche.

Retrouvez la liste et les tarifs des foyers de
jour sur www.ne.ch/vivre-a-domicile

OFFRE OCCASIONNELLE

Hébergement Court séjour

**Vous êtes temporairement fragilisé-e
physiquement ou psychologiquement ?**

L'offre de court séjour vous permet de
reprendre des forces et de retrouver
votre autonomie après une hospitalisation
ou à la suite d'un événement brusque,
avant de retourner à votre domicile.

Les prestations englobent la totalité
des services socio-hôtelières
(hébergement, repas, activités socio-
culturelles) ainsi que, selon les besoins,
l'accompagnement pour les activités
de la vie quotidienne et des soins
médicaux. Elles sont principalement
axées sur le retour à domicile.

Les hébergements de court séjour
permettent également aux proches
aidants de se reposer, de partir en
vacances ou de se faire remplacer
en cas d'épuisement ou d'imprévu.

Retrouvez la liste et les tarifs des hébergements de
court séjour sur www.ne.ch/vivre-a-domicile



Ensemble,

trouvons la solution qui vous convient

Dans le canton de Neuchâtel, AROSS est votre interlocuteur privilégié pour vous informer et vous orienter de manière neutre et indépendante dans vos recherches de prestations médico-sociales adaptées.

Soutenu financièrement par le canton, les services d'AROSS sont gratuits pour vous et vos proches.

Les collaboratrices et collaborateurs d'AROSS proposent également de vous accompagner dans vos futurs projets de vie et de vous aider à anticiper vos choix en toute sérénité.



 **032 886 90 90**

Lundi – vendredi:
8h – 12h / 13h30 – 17h30

 **info@aross.ch**

 **www.aross.ch**

Le développement des offres pour «vivre à domicile sereinement» est soutenu par le Canton de Neuchâtel et s'inscrit dans le cadre de la planification médico-sociale, un plan d'action en faveur des aînés.



Éditeur: Département des finances et de la santé
Service cantonal de la santé publique